

# Jugé pour avoir agressé un gynécologue

**C**EST arrivé un soir de septembre dans les couloirs de la maternité de Robert-Debré à Paris (XIX<sup>e</sup>). Jean-François Oury, chef de service, est de garde. Il s'apprête à examiner une patiente musulmane à la sortie d'un accouchement lorsque son mari, furieux, l'insulte et le gifle : il refuse que sa femme soit auscultée par un homme. La police a dû intervenir. Fouhad B., musulman intégriste, est jugé ce matin pour violences devant le tribunal correctionnel de Paris.

Cette scène n'est pas un acte isolé. Depuis trois ans, les gynécologues assistent à une augmentation manifeste des incivilités sur fond religieux dans les maternités. Invoquant l'islam le plus souvent, des fondamentalistes refusent que leur femme soit examinée par un homme. Ils restent minoritaires. Mais très souvent, ils sont agressifs, voire violents, et n'hésitent pas à en venir aux mains. A la clinique de la Roseraie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), le docteur Marc-Alain Rosan a « appelé les policiers et le substitut du procureur en pleine nuit parce qu'un homme refusait une césarienne pour des raisons culturelles ». A deux reprises, deux maris ont interdit l'entrée de la salle de travail au docteur Daniel Rotten à Saint-Denis. « S'ils décident de mettre l'anesthésiste dehors, nous ne pouvons rien faire. C'est leur choix. Mais s'il y a danger pour la mère ou l'enfant, il en va de notre responsabilité... » La semaine dernière, au CHU de Strasbourg, une péridurale n'a pas pu être pratiquée, rapporte le professeur Israël Nisand (lire encadré). Tous se rappellent un soir où ils n'ont pas pu exercer leur métier comme ils l'auraient voulu.

Encore plus nombreuses depuis l'incident de Robert-Debré, les affiches placardées dans les salles d'at-

tente, rappelant que l'hôpital ne peut en « aucun cas garantir l'examen et la prise en charge uniquement par des femmes », n'y font rien. Une poignée de maternités, notamment celle de l'Hôtel-Dieu à Lyon, a décidé d'installer une liaison directe avec les services de sécurité ou un commissariat.

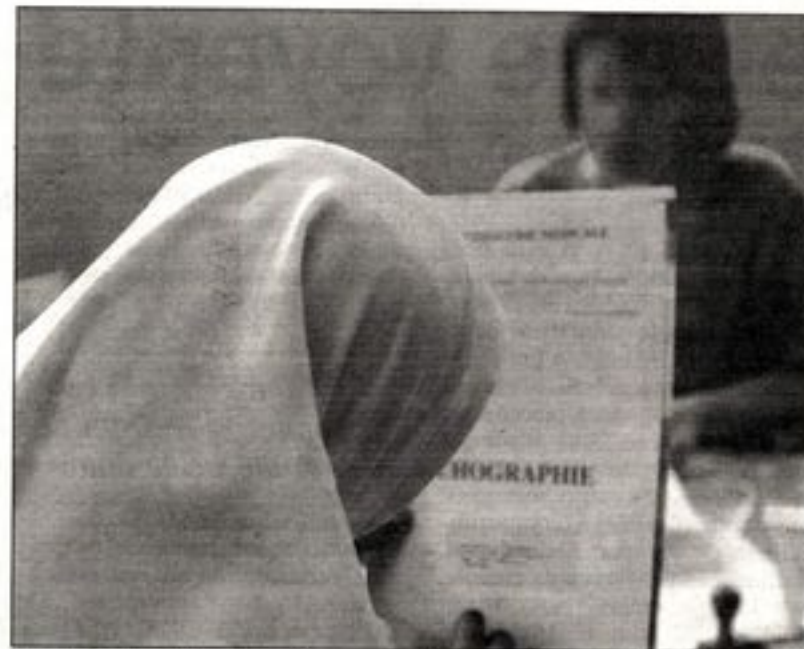
## « Ils répondent à la place de leur femme »

Même les médecins les plus aguerris se retrouvent impuissants. Par choix, Stéphane Saint-Léger exerce depuis dix ans au cœur des quartiers. Chef du pôle mère-enfants de l'hôpital d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), il était le premier en 2003 à briser le silence sur cette pression religieuse grandissante. « Un soir de garde à Montreuil, un barbu m'a attrapé le col et m'a dit : *Vous n'entrez pas ici, c'est terre d'islam.* » Fervent défenseur de la laïcité, très attaché aux lois

de la République, il ne mâche pas ses mots. Mais il le concède : il craint les musulmans fondamentalistes. Plusieurs fois par semaine, il croise en salle d'attente des « femmes en burqa et leur mari ». « Je ne sais jamais comment les prendre. Je pèse mes mots, je ne suis pas naturel. Au final, j'essaie de les éviter car le climat de confiance entre le soignant et le patient ne peut pas s'instaurer dans ces conditions. »

A Aulnay-sous-Bois, il arrive souvent que les maris prennent rendez-vous eux-mêmes, exigent une femme, se renseignent sur l'obstétricien de garde avant de se déplacer. Les sages-femmes et aides-soignantes ne sont pas pour autant épargnées par les lois masculines. « En examen, les maris répondent à la place de leur femme. Certaines tiennent à garder leur voile. » Les soignantes résistent, insistent pour entendre la future mère. Et discrètement parfois, « à la demande de la patiente aussi », elles leur posent une péridurale.

EMELINE CAZI



Une femme voilée consulte une gynécologue à Marseille. De plus en plus de musulmans intégristes refusent que leur épouse soit examinée par un homme. (EDITING SERVER/ANNE VAN DER STEGEN)

## « Un phénomène en augmentation »

ISRAËL NISAND, professeur de gynécologie-obstétrique au CHU de Strasbourg

### Les incidents sont-ils en augmentation ?

■ **Professeur Israël Nisand.** Pas plus tard que la semaine dernière, un jeune homme de 20 ans a viré un homme sage-femme de la salle de travail. Il refusait que le médecin pose une péridurale à sa femme. La péridurale n'a pas eu lieu. Le lendemain, j'ai convoqué le mari en lui demandant de présenter ses excuses. Il s'est mis à hurler. J'ai fini par le menacer d'interdire l'accès de la maternité à son épouse. Ils essaient de plus en plus d'imposer leurs lois. Le phénomène augmente depuis trois ans. Nous avons deux options : soit nous cédon, et nous leur donnons les clés du service, soit nous nous battons. Je me bats.

### De quelle manière ?

Au moindre incident, je convoque le mari. Le ton monte parfois. Mais je lui rappelle les règles du jeu qui sont affichées dans le service. Celles-ci ne prévoient pas que l'on puisse choisir le sexe du médecin qui accouchera. S'ils viennent, c'est qu'ils acceptent les règles. Mais certains s'en moquent. Il y a deux mois, un mari, après avoir lancé à la secrétaire : « De toute façon, on vous aura ! » a fini par dire qu'il préférerait « que (sa) femme meure plutôt qu'un homme la voit nue ».

### La religion est-elle en cause ?

Ils invoquent la religion, mais c'est un prétexte pour que les institutions s'adaptent à eux et pas le contraire. Je ne m'oppose pas à leurs souhaits s'ils

sont conformes aux lois de la République. Leur femme peut être suivie par une femme, s'ils ont pris rendez-vous. Mais en urgence, nous ne garantissons rien. De même, nous leur servons du bœuf plutôt que du porc. Bientôt, les patientes pourront écouter des musiques berbères, des berceuses pakistanaises en salle de travail. Mais les prières dans les couloirs, c'est non. J'ai refusé, il y a deux ans, que trois aides-soignantes du service et une interne portent le voile. Nous avons fait interdire les certificats de virginité et les reconstitutions d'hymen. Je suis très sensible à leur culture, mais ils doivent s'adapter à nos lois, à nos règles, en particulier sur le statut de la femme.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.C.